



COMMUNE DES CONTAMINES-MONTJOIE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 074-217400852-20260226-DEL2026032-DE



SEANCE DU 26 FEVRIER 2026

En exercice : 15
Présents : 9
Pouvoirs : 2
Absents excusés : 3
Absents : 3
Votants : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX LE VINGT-SIX FEVRIER à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 13 FEVRIER 2026, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Jean-Luc MATTEL, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, Mme Noëlle GRAVAUD, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Bertrand DOLIGEZ.

ABSENTS EXCUSES : Mme Marielle MERMOUD (donne pouvoir à Gaëlle BLANCHARD), Florian GIBIER (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

ABSENTS : Mme Peggy LE BRUCHEC, M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET.

OBJET : CREATION D'EMPLOIS POUR FAIRE FACE A DES ACCROISSEMENTS SAISONNIERS D'ACTIVITE – ANNEE 2026
DEL2026-032

Rapporteur : Elisabeth MOLLARD

Vu Le code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988, complété et modifié par le décret n° 2015-1912 du 29 décembre 2015,

Considérant qu'en prévision d'un surcroît de travail lié à :

- L'entretien des espaces verts de la commune, du fleurissement,
- L'entretien et le balisage des sentiers de montagne,
- Les besoins liés à l'activité des services techniques,

Il s'avère nécessaire de créer des emplois de contractuels à temps complet liés à un accroissement saisonnier d'activité pour renforcer l'équipe des services techniques pour l'année 2026.

Missions	Durée maximale	Temps de travail	Durée maximum	Nombre de postes
Pour les besoins des services techniques				
Entretien des ESPACES VERTS : fleurissement, plantation, tonte, logistique, etc...	6 mois	Temps complet	du 01/05/2026 au 31/10/2026	03
Entretien de la voirie, des sentiers de montagne, balisage.				04
Nettoyage des espaces publics, renfort sur les événements touristiques, tâches polyvalentes.	6 mois	Temps complet	du 01/05/2026 au 31/10/2026	01

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le

ID : 074-217400852-20260226-DEL2026032-DE

S²LO

Pour : 11

Contre :

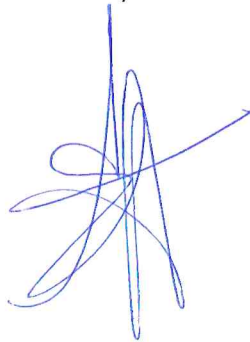
-ARTICLE 1 : **DE CREER** HUIT (8) emplois de catégorie C pour un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, à temps complet pour l'année 2026.

-ARTICLE 2 : **DE REMUNERER** les agents sur la grille indiciaire des adjoints techniques territoriaux.

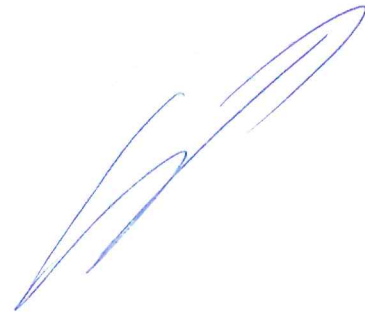
-ARTICLE 3 : **DE PREVOIR** les crédits au budget de l'exercice en cours.

-ARTICLE 4 : **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à recruter les candidats sur des contrats d'une durée maximale de 6 mois sur une même période de 12 mois, et signer tous documents à cet effet.

En Mairie, le 26 février 2026
Le secrétaire de séance,



En Mairie, le 26 février 2026
Le Maire,
François BARBIER



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le